Image not found or type unknown

Encaissement cheque caution salle de sport et résiliation

Par **delphine33**, le **05/04/2008** à **12:20**

Bonjour,
je me suis inscrite dans une salle de sport en 10/07. J'ai choisi comme paiement le prelevement automatique mais à la signature ils m'ont quand même demandé un cheque de caution.
depuis 10/07 tous se passait bien jusqu'au prélev.de février qui à été rejeté (premiere fois). ils m'ont envoyé un courrier me disant de payer la somme de mon prelev 47 € + 15 € de frais. J'ai il est vrai oublié de m'en occuper mais pensant qu'ils allez le prelever en même temps que le suivant. Le mois de mars arrive et la il me preleve que l'ech. de mars ; je me dis il faut que je m'en occupe mais il est vrai que j'ai en ce moment d'autres soucis et puis pour la somme je ne pensais pas etre embetée outre mesure ou qu'ils allaient m'envoyer un second courrier surtout que le prelev de mars etant passé sans probléme.
et voila qu'hier ils m'ont encaissé mon cheque de caution de 540 €. je les ai appelé mais ne veulent rien savoir.
je ne sais vraiment pas comment faire surtout que j'ai besoin de cette somme pour mes autres prelev à venir. ma situation en ce moment est deja délicate mon mari etant en longue maladie depuis 6 mois.
je pense qu'encaiser un cheque d'un tel montant pour un seul retard de paiement est abusif.
pouvez vous m'aider?
MERCI d'avance c'est urgent pour moi qu'ils me rendent cette somme.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés